



Institut
EGA

ARCTIQUE : MIROIR D'UN ORDRE MONDIAL CONTESTE ?

Résumé exécutif du séminaire
du 2 avril 2026

Séminaire organisé
en partenariat avec



MALAURIE INSTITUTE
OF ARCTIC RESEARCH MONACO-UVSQ

Institut d'études de géopolitique appliquée
Courriel : secretariat@institut-ega.org
Site internet : www.institut-ega.org



Ce séminaire a été organisé par l'Institut d'études de géopolitique appliquée (Iega) en partenariat avec l'Institut de recherches arctiques Jean Malaurie de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (IRAM). Il s'inscrit dans le prolongement de la parution du vingt-sixième numéro de la Revue diplomatique de l'Iega intitulé *L'Arctique : point de convergence des mutations géopolitiques du XXI^e siècle ?* (dir. Théo Urvoy).

Organisé le 2 avril 2026, cet événement a été consacré aux mutations contemporaines de l'espace arctique, envisagé à la fois comme un espace de projection stratégique, de recomposition des rivalités de puissance et de transformation des cadres de gouvernance internationale. Il s'inscrit dans une réflexion plus large sur la place de l'Arctique dans les dynamiques géopolitiques du XXI^e siècle.

Le séminaire a réuni des experts académiques et praticiens et autour de trois panels :

- Arctique, subarctique et non arctique : redéfinition des enjeux stratégiques et discursifs ;
- Développement et gouvernance de l'économie bleue arctique ;
- Maintenir la stabilité en Arctique : défis et réponses stratégiques .

Ce résumé exécutif n'engage la responsabilité d'aucun participant.

Arctique, subarctique et non arctique : redéfinition des enjeux stratégiques et discursifs

L'espace arctique fait l'objet d'une redéfinition profonde de ses cadres d'analyse, qui dépasse désormais les approches strictement géographiques pour intégrer des dimensions stratégiques, politiques et discursives. Il s'impose comme un espace de projection stratégique renouvelé, marqué par le retour des rivalités de puissance, la montée des enjeux de sécurité et la diversification des acteurs impliqués.

Dans ce contexte, la distinction entre acteurs arctiques, subarctiques et non arctiques tend à se recomposer. L'Arctique apparaît de moins en moins comme un espace fermé et exclusivement réservé aux États riverains, et de plus en plus comme un espace relationnel structuré par des logiques d'influence multiples. Les acteurs non arctiques, notamment européens et asiatiques, y jouent un rôle croissant à travers des investissements scientifiques, économiques et diplomatiques.

Cette évolution contribue à transformer l'Arctique en un espace de légitimation internationale. La capacité à y exister ne repose plus uniquement sur la proximité géographique, mais également sur des registres variés : expertise scientifique, engagement normatif, continuité historique ou participation aux cadres multilatéraux. L'Arctique devient ainsi un espace de positionnement stratégique, où la production de discours et de récits joue un rôle déterminant dans la définition des rôles et des légitimités.



**Ressources, routes maritimes et économie
bleue : des potentialités fortement
conditionnées**

Les dynamiques économiques de l'Arctique sont fortement influencées par les effets du changement climatique, qui alimentent des anticipations d'ouverture des routes maritimes et d'accès facilité aux ressources. Les données disponibles invitent toutefois à nuancer ces projections, fréquemment surestimées dans les discours stratégiques.

Selon l'USGS (2008), la région concentrerait environ 13 % des réserves mondiales non découvertes de pétrole et près de 30 % de celles de gaz naturel. Ces ressources sont toutefois majoritairement situées dans des zones côtières relevant des ZEE des États riverains, ce qui limite les incertitudes géopolitiques tout en maintenant des contraintes fortes d'exploitation.

Les estimations de ressources (environ 90 milliards de barils équivalent pétrole) apparaissent également relatives au regard d'autres régions productrices, comme l'Arabie Saoudite (environ 270 milliards de barils de réserves prouvées), ce qui relativise l'hypothèse d'un « Eldorado énergétique » arctique.

Sur le plan maritime, malgré la fonte de la banquise, les routes arctiques demeurent marginales dans les flux mondiaux, représentant moins de 1 % du trafic conteneurisé. La navigation y reste essentiellement de destination, sans constituer à ce stade un corridor intercontinental structurant.



Fragilisation des cadres multilatéraux et tensions de régulation

La gouvernance de l'Arctique repose principalement sur le Conseil de l'Arctique, créé en 1996, qui comprend 8 États membres permanents et environ 38 États observateurs, ainsi que des organisations représentant les populations autochtones. Ce cadre constitue l'architecture centrale de coopération régionale, notamment sur les enjeux environnementaux et scientifiques.

Cependant, ce système est aujourd'hui fragilisé par les tensions géopolitiques, en particulier depuis 2022, avec l'isolement de la Russie dans plusieurs formats de coopération. Cette situation affecte directement la capacité du Conseil à jouer pleinement son rôle de coordination politique.

Sur le plan scientifique, l'Arctique demeure néanmoins un espace structuré par une forte coopération internationale, avec le maintien de réseaux de recherche, de bases scientifiques et de missions océanographiques. Plusieurs États non arctiques, dont la Chine, l'Inde ou certains pays européens, ont accru leurs investissements dans la recherche polaire depuis 2007, traduisant une montée en puissance de la diplomatie scientifique.

Enfin, malgré les tensions, les mécanismes juridiques fondamentaux demeurent inchangés, notamment la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), qui structure les revendications territoriales et la délimitation des espaces maritimes. L'Arctique apparaît ainsi comme un espace où coexistent une architecture juridique stable et une gouvernance politique de plus en plus contrainte.

Recomposition sécuritaire et retour de la conflictualité encadrée

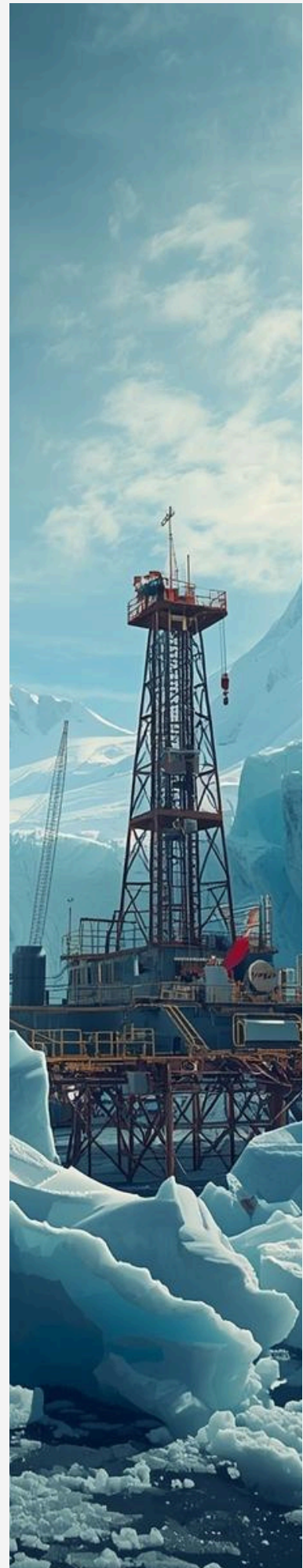
Pour la Russie, l'Arctique constitue un espace de sécurité existentielle, en particulier autour de la péninsule de Kola et de ses capacités de dissuasion nucléaire. Cette centralité stratégique explique une politique de militarisation continue, bien que contrainte par des limites budgétaires, technologiques et industrielles.

En réponse, l'OTAN a renforcé sa posture dans le Grand Nord, notamment à travers le Concept stratégique de 2022, l'intégration de la Finlande et de la Suède, ainsi que la multiplication des exercices militaires (*Cold Response*, *Steadfast Defender*). Ces évolutions traduisent une montée en puissance de la dimension arctique dans la posture de dissuasion alliée, sans pour autant remettre en cause la logique de stabilité stratégique.

Contraintes opérationnelles et rôle structurant de l'environnement

L'Arctique constitue un environnement opérationnel particulièrement exigeant : froid extrême, distances importantes, rareté des infrastructures et fragilité des chaînes logistiques.

Ces conditions affectent directement les capacités militaires, notamment les systèmes électroniques, les communications, les équipements de mobilité et la logistique de soutien. Elles introduisent une forte variabilité dans la performance des systèmes et réduisent la prévisibilité opérationnelle.





Recommandations



Mettre en place des cadres renforcés de coordination stratégique entre l'OTAN et ses États membres pour l'Arctique

En intégrant de manière plus systématique les contraintes opérationnelles propres aux environnements extrêmes dans les doctrines, la planification et les exercices, l'objectif est de passer d'une logique de présence fragmentée à une capacité de préparation et d'action véritablement intégrée dans les hautes latitudes, condition essentielle de la crédibilité de la posture de dissuasion.



Renforcer l'adaptation des capacités militaires aux environnements arctiques

En développant des doctrines dédiées aux opérations en milieu polaire, en investissant dans des équipements adaptés et en consolidant les capacités logistiques de projection et de maintien dans la durée. Cette dynamique doit tenir compte du rôle structurant du climat et des contraintes géographiques, qui imposent une réévaluation des standards opérationnels classiques.



Faire de la connaissance scientifique et environnementale un pilier de la stabilité arctique

En soutenant les dispositifs de recherche, de surveillance et de coopération scientifique internationale. La diplomatie scientifique constitue un levier essentiel de maintien du dialogue entre acteurs, y compris dans un contexte de tensions géopolitiques accrues.



Préserver et encadrer les mécanismes de gouvernance arctique existants

En consolidant les cadres multilatéraux associant États arctiques, acteurs observateurs et populations autochtones, afin de maintenir des espaces de dialogue fonctionnels malgré l'intensification des tensions internationales. Le maintien d'une architecture de gouvernance minimale constitue un facteur clé de stabilisation régionale.